

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Journal de l'Agriculteur

ET DES

TRAVAUX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DU BAS-CANADA

VOLUME V. } Prix 50 Cents par Année, payable d'avance, { NUMERO 4.  
FRANC DE PORT.

Décembre 1857.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. J. PÉRRULT,  
Secrétaire-Trésorier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Elève de l'École  
Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester.

## COLLABORATEURS

M. C. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

M. FÉLIX VOGELI,

Médecin Vétérinaire Breveté des Ecoles de France, Ancien Vétérinaire en chef de  
Cavalerie et d'Artillerie, Ancien Professeur d'Hippiatrique, Auteur de plusieurs  
Ouvrages sur l'Art Vétérinaire et Membre de plusieurs Sociétés savantes de France.

TRADUCTEUR, T. CHAGNON, ÉCUIER,

Sous-Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

## SOMMAIRE

	PAGES.
L'Espèce Porcine au Concours Provincial Agricole.....	111
Les Races Ovinies et les Laines d'Angleterre.....	113
Du Fumier.....	115
Engraissement des Porcs.....	117
Engraissement des Chevaux.....	118
Correspondance par L. A. HUOT.....	116
Remède contre la Maladie de la Peau.....	119
Choix du Bois d'Inde de Semence.....	120
Bielle sur le Ris.....	120
Chronique Agricole de Novembre.....	121
Variétés.....	123
Suggestions pour le mois de Décembre.....	124
Economie du Bétail.....	124
Hygiène.....	125
Rapport Météorologique.....	126
Prix des Marchés.....	127

MONTREAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR DE MONTIGNY & C<sup>ie</sup> PROPRIÉTAIRES

18 & 20, RUE SAINT-GABRIEL.

Les lettres non affranchies invariablement refusées.

Annonces 6d par ligne, invariablement publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

Abonnement 2s 6d (50 cents) payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement d'un an, autrement ils seront censés continuer pour une autre année.

Extrait de la loi concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15: " Si les dites Chambres ou aucune d'elles publie un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés, par les dites Chambres respectivement."

## IMPRIMERIE DE MONTIGNY & COMPAGNIE

18 & 20

Rue

Saint-Gabriel

18 & 20

L'HOTEL DU CANADA

MONTREAL



18 & 20

Rue

Saint-Gabriel

18 & 20

L'HOTEL DU CANADA

MONTREAL

Nous prenons la liberté d'informer le public que nous avons maintenant en main l'assortiment le plus complet de types, fleurons, vignettes, ornements et caractères typographiques qu'il y ait en Canada, et que nous nous trouvons plus en mesure que par le passé d'exécuter, sous le plus court délai, et de la manière la plus finie, l'impression de **LIVRES, JOURNAUX, PAMPHLETS, CIRCULAIRES, CARTES DE COMMERCE, DE VISITE ET D'ORNEMENT, ETIQUETTES DE TOUTES SORTES EN OR, EN ARGENT ET DE TOUTES COULEURS, FACTURES, CONNAISSEMENTS, LETTRES FUNERAIRES, AFFICHES, Etc.**, ainsi que des Blancs de toutes sortes pour les Cours de Circuit, les Cours des Commissaires, les Avocats, les Notaires, les Arpenteurs, les Huissiers, les Municipalités, etc. Les Secrétaires-Trésoriers des Municipalités et Messieurs les Avocats et Notaires résidant à la campagne qui voudront bien nous honorer de leurs commandes, soit par la poste ou autrement, pourront être certains que toute diligence sera faite pour expédier les ordres qu'il nous auront transmis sous le plus court délai. Nos Ateliers sont munis de Presses Mécaniques mues par la vapeur, qui nous permettent d'exécuter, dans le plus bref délai possible, tous les ouvrages qui ont trait à notre profession, depuis les plus grands modèles jusqu'aux plus petits. Nous nous chargerons d'entreprendre, soit à nos frais, soit à ceux des auteurs, la publication de toutes œuvres Didactiques, Scientifiques, Littéraires ou Politiques qu'on voudra bien nous commander.

**De Montigny & Cie.**

Montréal, Septembre 1857.

# Journal de l'Agriculteur.

MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1857.

## Aux Abonnés.

Tous ceux qui n'ont pas réglé leur abonnement, sont priés d'en envoyer le montant durant le mois, par lettre affranchie, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.

Du MONTIANY & C<sup>ie</sup>,  
Propriétaires,  
Montréal.

1er Décembre 1857.

## Chambre d'Agriculture B.-C.

Montréal, 9 Novembre 1857.

F. M. F. OSSAYE,

MONSIEUR—La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada a bien voulu accéder à ma demande d'un congé de quelques mois, qui me permettra d'aller chercher mes diplômes de capacité agricole à l'école impériale d'Agriculture de Grignon. Remplacez-moi auprès des abonnés de notre journal et je suis certain que pour avoir le plaisir de vous lire, pas un de nos lecteurs ne se plaindra de mon absence.

Vous obligerez ainsi

Votre etc.

J. PERRAULT.

Montréal, 15 Novembre 1857.

M. J. PERRAULT, Rédacteur du Journal de l'Agriculteur.

MONSIEUR,—Je me ferai un plaisir de vous remplacer dans la direction de votre Journal, autant que mes occupations et ma faible expérience pourront me le permettre,

mais j'y mets pour condition que vous rendrez votre voyage profitable à vos abonnés, en nous faisant part de vos observations et de vos travaux. Votre correspondance sera lue avec plaisir et contribuera à entretenir l'intérêt que l'on porte à votre publication.

J'ai l'honneur etc.

F. M. F. OSSAYE.

## L'Espèce Porcine au Concours Provincial Agricole.\*

Nous disions avec plaisir dans notre aperçu général du concours que l'espèce porcine était bien représentée. En effet il y avait là de très beaux types de conformation et nous pouvons nous flatter d'avoir aujourd'hui un assez grand nombre de bons reproducteurs destinés à faire disparaître bientôt l'ancienne race du pays. Ici encore les races anglaises sont ce qu'il y a de mieux. Les éleveurs anglais ont parfaitement compris qu'en rapprochant le pore de la forme du cube, il présentait ainsi le moins de surface aux agents extérieurs et prévenait ainsi le refroidissement qui ne serait neutralisé que par la combustion d'une partie de la nourriture ainsi employée à réchauffer l'animal au lieu d'être convertie en viande. Ils ont également compris qu'il fallait amoindrir chez l'animal tout ce qu'il n'était pas économique de produire, de là la petitesse de la tête et des os en général.

Suit-il de là que nous devons conseiller partout l'introduction des races perfectionnées anglaises? Non, tant il est vrai qu'en agriculture il n'y a rien d'absolu. Si les pores doivent passer l'été dans de maigres paturages, exposés aux rayons d'un soleil brulant, s'ils sont obligés pour se nourrir de parcourir une grande surface qui ne leur

\* Voir les Nos. d'Octobre et de Novembre.

offrira que peu de nourriture, il est certain que, dans de pareilles conditions, il serait très mal de faire choix d'une race perfectionnée, qui en souffrirait tellement que les résultats de la épéculatation seraient une perte réelle, tandis que l'ancienne race canadienne, se trouvant comparativement à l'aise dans de pareilles circonstances, pourrait encore donner des profits.

Mais si le cultivateur peut donner des soins à sa Porcherie, s'il loge ses animaux sous des abris spacieux et propres; s'il accompagne ces soins d'une nourriture abondante et saine, alors bien sûr, les races perfectionnées anglaises seront celles qui payeront le mieux les soins et la nourriture. C'est là le résultat d'expériences choisies, qui ont prouvé que pour produire 100 lbs. de porc pendant l'engraissement, il fallait des quantités bien différentes de seigle, de son, de patates selon la race d'animal qui les consommait. Ainsi il a fallu pour produire 100 lbs de porc, avec une race française qui ressemble beaucoup à la notre, 703 lbs de seigle, 1545 lbs de son et 4,504 lbs de patates... tandis qu'avec une race perfectionnée anglaise, il n'a fallu que 320 lbs de seigle, 837 lbs de son et 2,176 lbs de patates. Dans le premier cas il a fallu 402 jours d'engraissement et dans le second 277 seulement, c'était donc une économie de 125 jours de nourriture réalisée par l'emploi de la race perfectionnée anglaise.

Certes ce résultat est beau et l'on peut dire concluant, mais encore une fois on n'y arrive qu'avec les soins que réclament toutes les races perfectionnées qui sont vraiment des produits de l'art de l'éleveur et qui ne se maintiennent avec tous leurs avantages, que grâce aux mêmes soins qui les ont produites.

Nous croyons utile de donner ici un résumé des soins que demande l'élevage du porc.

*Porcherie.* — Si on se rappelle les habitudes du sanglier qui, l'été, cherche la frai-

cheur dans les forêts les plus épaisses et les plus humides, et l'hiver est habillé par la nature de manière à résister au froid, on logera le porc domestique sous des abris bien faits pour résister aux rigueurs de nos hivers, et l'été, on le baignera souvent pour le rafraîchir, brûlé qu'il est par les rayons du soleil. L'on s'étonne de l'habitude, mal-propre, dit-on, du porc qui se roule dans la boue; le pauvre animal n'y cherche que la fraîcheur, que le cultivateur lui creuse une mare où il puisse se baigner à l'aise, et bien sûr, le porc préférera l'eau claire à l'eau du borbier. Le porc n'est mal-propre que par nécessité, mais il est remarquable que ce soit le seul de nos animaux domestiques qui ne sient pas dans sa loge lorsqu'il en est libre.

Comme chez le porc on n'a qu'un but à atteindre, celui de la production de la viande, tous les éleveurs s'accordent dans les caractères à rechercher chez les reproducteurs; ils se résument à ceux-ci: corps cylindrique, poitrine large, reins larges, brièveté du col, de la tête, des extrémités. Enfin un porc pour être parfait doit se rapprocher du cube autant que possible et avoir de la précocité.

Une jeune truie doit être saillie à l'âge de 10 mois. Les animaux jeunes donnent à leur produit plus d'aptitude à prendre la graisse. Une truie porte 3 mois, 3 semaines et 3 jours. Pendant ce temps il faut donner une nourriture augmentant en valeur nutritive, jusqu'au moment de la mise bas.

Les jeunes porcs doivent être protégés avec soin contre les froids qui les font périr très facilement. Les eaux grasses données à la mère à cette époque nuisent aux petits en les purgeant. Au 15<sup>ème</sup> jour on donnera du lait écumé; plus tard de la farine d'orge, enfin des patates, en augmentant la ration petit à petit de manière à sevrer les jeunes porcs à six semaines. On leur donnera ensuite une nourriture

riche et liquide plusieurs fois par jour et on évitera ainsi le temps d'arrêt qui accompagne si souvent le sevrage.

A trois mois on séparera les mâles des femelles et on châtrera ceux qu'on ne voudra pas garder pour la reproduction. Le repas sera alors de trois fois par jour. On devra bien les nourrir surtout depuis l'âge de 150 à 200 jours... époque à laquelle l'accroissement du jeune animal est le plus considérable, l'augmentation de poids est alors de plus d'une livre par jour.

Tels sont les soins à donner aux races perfectionnées si on veut en tirer tout l'avantage qu'elles peuvent offrir. On peut les croiser avec notre race et obtenir ainsi quelque chose de moins beaux mais aussi de moins exigeant de la part de nos cultivateurs. Ce que nous avons vu au concours nous porte à croire que nos cultivateurs comprennent beaucoup mieux aujourd'hui les avantages d'une bonne race à laquelle il y a toujours avantage à prodiguer de bons soins.

J. P.

## Les Races Ovines et les Laines d'Angleterre.

Depuis quelques années l'importation des races anglaises a introduit en Canada des animaux dont la majorité de nos lecteurs n'a pu encore apprécier toute la valeur, et dont beaucoup n'ont même pas encore entendu parler, nous allons leur signaler les deux types qui conviennent le mieux à la régénérescence de notre chétive race indigène, puissent nos sociétés d'agriculture et les agriculteurs intelligents comprendre combien il importe au pays de multiplier ces croisements.

En Angleterre on distingue deux classes de bêtes à laine, les races à laine longue et les races à laine courte, nous allons parler

de la race que nous croyons la meilleure dans chacune de ces classes.

### RACE À LAINE LONGUE LEICESTER.

Le mouton de cette race est sans cornes, sa face et ses jambes sont blanches, sa tête est petite et nette, son œil brillant, le cou et les épaules sont bien taillés et enfoncés, le dos droit, les quartiers de derrière s'allongeant en pointe vers la queue, les jambes déliées, ayant les os minces, la chair est de qualité moyenne et remarquable par la quantité de graisse dont elle est recouverte à l'intérieur.

Cette race n'est pas estimée aussi robuste que les autres grandes races, elle exige un abri et une bonne protection.

Un des caractères propres à cette race, est l'aptitude à engraisser et à atteindre de bonne heure son entier développement; aussi beaucoup de moutons peuvent être menés au marché à douze ou quinze mois et pèsent alors de 80 à 100 livres, à douze ans ils atteignent le poids de 120 à 150 livres.

La laine est un produit important du troupeau, la toison de chaque bête représentant un poids de 7 livres.

En Angleterre, l'éducation du bélier est entrepris sur une grande échelle dans cette race; on en vend annuellement de 3,000 à 4,000 au prix de 5 à 50 guinées.

### RACES À LAINE COURTE.

Parmi les races à laine courte celle du South Downs est la plus estimée.

Le nom de cette race est emprunté à la chaîne des montagnes crayeuses qui, traversant de l'est à l'ouest les parties méridionales des comtés de Kent, de Sussex, de Hampshire et de Dorsetshire, sont généralement désignées sous le nom de south downs, par ces longues chaînes de montagnes couvertes de pâturages riches en principes nutritifs, et par son climat, le district tout entier est merveilleusement propre à l'élevage des moutons, tandis que le voisi-

nage des terres bien cultivées qui s'étendent au loin à la base de ces montagnes garantit une abondance de ressources, si nécessaires pour la conservation de l'état et des caractères des races perfectionnées que nous possédons aujourd'hui. La race South Down de notre époque présente probablement, si on la compare à ce qu'elle était primitivement une amélioration aussi prononcée que celle des Leicester comparés à toute autre race. C'est à feu M. Ellman, de Glynde, que cette race doit la haute estime où elle est généralement tenue aujourd'hui. Quand cet agriculteur commença ses essais d'accouplements, il opérait sur des moutons de petite taille, qui étaient loin de présenter des qualités satisfaisantes. L'animal était long; il avait le cou mince, était étroit des quartiers de devant, haut d'épaules, bas du train de derrière, bien qu'ayant les flanes élevés. L'échine était saillante, les côtes plates s'abaissant en arrière, la queue était attachée très bas. Ses jambes étaient convenables, bien que les os en fussent un peu matériels. Partout à la longue, on finit par reconnaître les améliorations qui avaient été peu à peu obtenues par l'attention assidue et incessante qu'avait mise M. Ellman à étudier pendant une longue suite d'années, les imperfections de l'animal et à faire un choix judicieux pour les accouplements du troupeau. Enfin cet honorable agriculteur termina une utile carrière de cinquante années de travaux après avoir acquis la conviction satisfaisante qu'il avait conquis pour sa race favorite une réputation et des qualités qui la plaçaient au premier rang parmi nos races de moutons à courte laine. Le mouton south down que nous voyons aujourd'hui n'a pas de cornes, sa face et ses jambes sont de couleur brune foncée; sa taille et son poids se sont accrus; les quartiers de devant ont gagné en largeur et en épaisseur l'échine et les flanes se sont élargis, et les côtes pré-

sentent une courbure plus prononcée, de manière à rendre le dos droit et uni. Les quartiers de derrière sont serrés et volumineux, la queue est bien attachée, et les os des membres sont plus courts et plus fins. Ces résultats sont dus aux soins attentifs et constants donnés à cette race par M. Ellman, par ses contemporains et par ses successeurs, dont les troupeaux conservent tout à fait les caractères qui constituent une race perfectionnée. Ce mouton bien que présentant de belles formes et de belles proportions, est néanmoins très robuste, il conserve toutes ses qualités sur des pâturages médiocres, et s'accommode promptement des différentes localités et des divers systèmes de culture au milieu desquels on le trouve maintenant. Il est très docile et gagne beaucoup, même quand il est parqué sur les prairies artificielles de nos fermes où les terres sont cultivées. Sa disposition à engraisser permet de le conduire au marché à 12 et à 15 mois: il pèse alors jusqu'à 80 livres et 100 livres. A deux ans son poids atteint 100 à 120 livres; sa chair est d'une excellente qualité et se vend toujours à un prix élevé sur le marché. Les brebis sont très fécondes et excellentes mères. Cent brebis nourrissent ordinairement 120 à 130 agneaux. La toison qui enveloppe étroitement le corps, fournit la plus précieuse de toutes nos laines indigènes, le brin en est court, fin et frisé et ses bouts finissent en spirale: elle est généralement destinée à être cardée. Il est une des races dans lesquelles l'éducation des béliers pour la vente ou pour la location, est un trait caractéristique du prix qu'on attache généralement à la race tant pour ses qualités réelles, que pour les avantages qu'elle présente pour le croisement avec d'autres races, on en met peut-être ainsi en vente ou en location 1000 à 1500 chaque année à des prix qui varient de 10 à 100 guinées.

## Du Fumier.

Le fumier est le premier besoin de l'Agriculteur; de sa préparation et de son emploi plus ou moins judicieux dépendent tous les succès de la culture.

C'est en vain que sans lui on peut drainer les champs de la façon la plus approuvée et la mieux recommandée; améblir autant qu'on le voudra le sous-sol, labourer, amender, pulvériser et cultiver à l'infini, on ne réussira jamais, sans son aide à obtenir une récolte rémunérative; ces dépenses seront faites en vain, ce labeur sera perdu. Avec son aide au contraire, il peut rendre toutes ces dépenses profitables et les obliger à lui rapporter un intérêt usuraire, il peut retirer une riche récompense de ses labeurs sous la forme d'abondantes moissons; il peut améliorer sa ferme jusqu'à ce que chaque racine qu'elle enserre ait la fertilité des jardins les plus productifs et la rendre aussi belle que tout ce qui peut être sorti des mains du Créateur.

Comment peut-on donc satisfaire à ce besoin? Devons-nous aller au loin ou explorer la terre entière pour suffire à nos besoins en ce genre? Nous faudra-t-il apporter de la chaux des lointaines carrières? —de la poudrette perfectionnée, —du phosphate, du surphosphate ou du muriate de chaux de nos grandes villes? —des écailles calcaires, des débris de poissons venant des rivages maritimes; du Plâtre de Paris venant des contrées du nord; de la Marne verte et sablonneuse venant du sud, du Sel venant de l'Atlantique; du Guano venant des îles lointaines du Pacifique, —des débris d'étoffes de laine, —des raclures de corne; —des os ou de la poudre d'os de toutes les régions.

Devons-nous faire tout cela, devons-nous nous décider à faire des dépenses à peu près illimitées tandis que ce que nous cherchons est sous notre main, dans notre propre ferme, se gaspillant, se gâtant et

augmentant par sa porte et sa décomposition les pollutions terrestres et la somme des maux qui affligent notre humanité? Ne serait-il pas d'une meilleure économie et plus sage d'utiliser d'abord les ressources qui sont chez nous?

Plusieurs hommes intelligents et experts en la matière croient avec raison qu'il y a sous la main des fermiers une quantité de matériaux fertilisants assez ample pour fertiliser toute la terre qu'il peut exploiter.

Quoiqu'il en soit de cette assertion, il est certain que le cultivateur a sous la main des matériaux qui, soigneusement épargnés et emménagés ou préparés, augmenteraient grandement ses ressources actuelles et qu'il laisse perdre aujourd'hui. Or, quand le fumier ou l'engrais est lui-même un produit de la ferme au lieu d'être obtenu aux dépens des autres produits de la ferme, il devient, et seulement alors, la source principale de tous les profits réels que peuvent amener les spéculations rurales.

En conséquence, celui qui réussit le mieux à manufacturer chez lui les engrais ou les fumiers qu'il emploie, est à peu près sûr, toutes choses étant égales d'ailleurs, d'obtenir les récoltes les plus avantageuses et d'être le fermier le plus heureux de sa contrée.

Mais, dira-t-on, où, même chez soi, faut-il jeter les yeux pour trouver à nous approvisionner suffisamment de cet élément essentiel.

Je répondrai, dans vos cours de ferme ou plus exactement dans les fosses à fumier de vos fermes; et je crois que de tous les moyens fertilisants qui ont jamais été inventés ou découverts par les hommes, il n'en est aucun, sous tous les rapports, qui surpasse ou qui même égale en valeur permanentes les déjections liquides ou solides des animaux domestiques associés à tel ou tels matériaux amendants, que tout fermier peut aisément se procurer dans son voisinage.

Je sais qu'il y a une grande diversité d'opinion en égard à la valeur relative de l'artifice en question et quo même " les docteurs ne sont pas d'accord " quand à la meilleure méthode de les employer. Il est vrai que certaines plaintes se sont élevées, disant, qu'en appliquant ces fumiers sur le sol, ils les échauffent promptement et les épuisent bien avant la venue de la récolte en vue de laquelle ils ont été répandus. D'autres disent, — cela est également vrai, que ces fumiers refroidissent le sol et pèsent inutilement sur sa surface, sans produire aucun effet utile et apparent pour la récolte, avant une époque avancée de la saison. Je crois cependant, que ces difficultés et leur remède peuvent être sommairement expliquées, par la connaissance de la manière dont le fumier est préparé et employé et par la nature du sol sur lequel on le répand.

Je suppose que les excréments solides des animaux contiennent et fournissent une grande somme d'éléments fécondants, et que ces éléments, se développant lentement et n'agissant pas sur les plantes d'une manière efficace lors de la première période de leur croissance, s'opposent par voie d'inertie à la pousse abondante des feuilles et des tiges. De façon que, si une récolte de blé par exemple est cultivée avec ce seul fumier, il y aura à craindre qu'elle croisse lentement et qu'elle soit pauvre en feuilles et en tiges bien que le grain qu'elle portera et qu'elle rendra soit de qualité supérieure.

Cette insuffisance d'action de la part des excréments solides est abondamment compensée par la richesse et la promptitude d'action des excréments liquides, qui ferment en abondance les éléments les plus nécessaires pour assurer au cultivateur une hâtive et saine récolte de feuilles et de tiges. Et si la récolte était cultivée avec l'aide unique des fumiers liquides employés comme on employe communément les engrais, c'est-à-dire avant le commencement de la pousse, l'emploi de ce moyen activerait la crois-

sance du jeune plant qui offrirait un magnifique coup-d'œil, au détriment des épis qui ne se rempliraient pas, et du grain qui serait imparfait.

Si cette supposition est exacte, le lecteur verra bientôt qu'il est de première importance pour le fermier d'épargner avec le plus grand soin les excréments liquides et solides de tous ses animaux et de les protéger contre toutes les éventualités de pertes. Il trouvera encore que ces deux natures de fumier mélangées et répandues sur ses champs, fourniront alternativement tous les éléments nécessaires à la prompte croissance des feuilles et des tiges ainsi qu'à la nourriture des plus riches moissons et ses épis composés de grains pleins.

Dans le cas même où cette supposition, ne serait pas exacte, il nous resterait encore assez de preuves suffisantes pour établir que les défécations solides ou liquides de nos animaux sont d'une trop grande valeur pour excuser, ce qui est trop fréquemment le cas, leur exposition à l'air libre ou aux rayons ardents du soleil, aux coups sans pitié des orages, ou à l'influence de tous les vents du ciel.

Au lieu de cet abandon général et complet, qu'on établisse quelques abris pour nos fumiers afin de les protéger contre le soleil, la pluie et les vents. — Une fosse à fumier est ce qui convient le mieux pour cet usage. — Procurons-nous une provision abondante de quelque matière absorbante, telle que, par exemple l'engrais sec employé pour les prairies et dépensons-le en quantité suffisante pour qu'il puisse absorber tous les éléments liquides du bétail abrité sous nos toits et marions chaque jour cette mixture au fumier solide. — *Country Gentleman.*

W. G. WYMAN.

(Traduit par F. Vogeli.)

### Engraissement des Porcs.

La propension à engraisser chez plusieurs animaux, semble leur avoir été donnée par la nature comme moyen de se protéger contre les vicissitudes auxquelles ils peuvent être exposés. Le premier herbage de la saison chasse les impuretés du sang, et nettoie le système des humeurs malsaines; il renouvelle la constitution et les fonctions du corps, et aide l'animal à accumuler de la force pour arriver à sa destination. L'ours, et autres animaux qui passent l'hiver dans l'engourdissement, engraisent à la fin de l'automne, ce qui les met en état de vivre pendant le long hiver sans avoir le trouble de chercher de la nourriture ou de manger. En vérité, c'est un degré de vie inférieure—un sommeil oublieux—mais il convient à leur nature, et leur plaît. Le cerf se fait aussi une provision de graisse pour l'hiver—moindre, certainement, que celle de l'ours, mais suffisante avec la nourriture qu'il peut ordinairement se procurer, pour prolonger l'économie du système jusqu'au retour du printemps. Il en est ainsi pour le buffle; et nos animaux domestiques font voir qu'ils étaient doués d'une semblable propension, que la domesticité n'a pas fait disparaître.

Quant au porc, si les circonstances sont favorables, il est porté à faire une provision de graisse en automne, qui l'exempte de souffrir de l'intempérie de la saison. Quand il est bien gras, il préfère dormir dans un lit de feuilles dans la forêt, quand la terre est couverte de neige, que de *souffler* toute la journée pour vivre. Il engraisse plus vite sous cette température qui lui est naturelle—ni trop chaude ni trop froide; ce qui fait que les mois de Septembre et d'Octobre sont les plus convenables pour engraisser le porc. Plus le temps est agréable, moins il faut de nourriture pour le tenir en bon état.

On pourrait objecter à l'engraissement

des cochons aussi à bonne heure dans la saison, que le blé d'Inde, si convenable à cette fin, n'est pas encore mûr. Prenant tout en considération, il vaudrait peut-être mieux donner du blé-d'Inde aux porcs avant qu'il soit mûr—ou même quand il est encore bien vert.

Quand la plante a fleuri, elle a un bon goût—les porcs la mâchent, en avalent le jus et la substance fibreuse seulement qu'ils jettent quand il n'y a plus de jus. Ils profitent avec ce fourrage, et continuent à en manger jusqu'à ce que la nourriture se concentre dans l'épi, et ils mangent l'épi et le grain jusqu'à ce que l'épi devienne dur. Les cultivateurs qui ont pratiqué cette manière de nourrir les porcs, considèrent qu'elle est plus avantageuse que de laisser mûrir toute la récolte de blé-d'Inde; à moins qu'il n'en aient du vieux pour les nourrir. Même dans le dernier cas, c'est une question de savoir si les porcs n'engraiseraient pas mieux avec du blé-d'Inde un peu vert que s'il était dur et gros moulu. Il n'est pas nécessaire que le blé-d'Inde soit donné entier aux porcs, mais plusieurs le leur donnent ainsi, et c'est sans doute peu profitable.

Dans plusieurs parties du pays on nourrit généralement les porcs avec ce que l'on ne peut pas vendre—tels que des fruits, légumes etc., qui se gâtent. Ceux qui nourrissent les porcs avec ces fruits etc., devraient les faire bouillir, c'est une économie. Un mélange de courges, (d'été ou d'hiver,) de citrouilles—aussi mûres que possible, de patates, de betteraves, et de pommes, bouillies ou soumises à la vapeur, avec un quart ou un huitième de cette masse de farine que l'on y mêle pendant qu'elle bouille, engraisse les porcs rapidement.

Si l'on peut avoir du lait écroulé ou petit lait, on peut le réunir au mélange dans un vaisseau, et laisser fermenter un peu le tout avant de le donner aux porcs. Ils le man-

geront avec avidité, et en retireront probablement plus de profit que s'il n'eût pas fermenté. Les choses qui sont d'une nature périssable, devraient être employées à engraisser les pores, enfin d'économiser et mettre tous les produits de la ferme à profit.

Il y a encore un grand avantage à engraisser les pores de bonne heure; il y a moins de trouble à cuire la nourriture et à la conserver longtemps. On peut cuire dehors, s'il convient de la faire cuire, et il est facile et peu coûteux de la garder dans un lieu où elle ne gèle pas.

### Engraissement des Chevaux.

Le cheval doit être engraisé aussi promptement que possible, car c'est perdre de l'argent que de prendre six mois pour faire la chair que l'on pourrait faire en six semaines.

Quand on veut engraisser un cheval, la première chose à faire est de bien nettoyer son étable car aucun animal n'engraisse facilement quand il respire une quantité de gaz délétères.

Donnez-lui la quantité de nourriture qu'il pourra manger, et ne souffrez pas qu'il en reste devant lui. Il vaut mieux qu'il fasse six repas par jour que trois.

Les patates engraisent quelques chevaux rapidement, et leur amolissent la peau. Les carottes sont aussi excellentes avec de l'avoine et du blé d'Inde, et moulus, les grains sont beaucoup plus nutritifs.

On doit donner un peu de bon foin avec l'autre nourriture, et de bonne eau douce en abondance quand on peut s'en procurer facilement.

Il faut les étriller souvent, leur donner une bonne litière, et par-dessus tout, voir à ce que l'étable soit aérée, et que l'air soit pur et frais.

M. LE RÉDACTEUR,

Je viens aujourd'hui répondre à la question que j'ai posée dans votre dernier No. au sujet de la plantation de la pomme de terre, l'automne.

L'été dernier j'avais un petit champ de patates près de ma résidence; ces patates furent arrachées par un petit garçon, qui je n'en doute plus, en avait laissé une partie dans la terre. Ce printemps je mis ce petit champ de patates en légumes. Quelle ne fut pas ma surprise de voir, très à bonne heure, la terre couverte de tiges de patates, et en assez grande quantité pour étouffer tous mes légumes semés sur ce vieux champ de patates! Ces patates furent mûres très à bonne heure et pas une seule de gâtée ou atteinte par la maladie des patates. Et je dois ajouter qu'il n'y avait pas plus de neige sur ce terrain l'hiver dernier, que sur celui avoisinant et sur lequel j'ai planté des patates ce printemps, à bonne heure, et qui furent toutes, pour ainsi dire, attaquées par la maladie! Un pareil résultat ne nous porte-t-il pas à croire qu'en plantant des patates l'automne, à 8 pouces de profondeur (de petites patates rondes), et couvertes d'un peu de fumier, serait un procédé qui prévient la maladie dans cette plantation de l'automne? Je vais en faire l'expérience en petit cet automne.

Votre serviteur,

L. A. HUOT.

Malano, Comté de Rimouski, }  
ce 22e octobre 1857. }

Nous nous permettrons d'observer à M. L. A. Huot qu'une température de trois degrés au-dessous de zéro (centigrade) suffit pour geler les patates, et, que chaque hiver nous jouissons de 20 à 25 degrés d'un froid qui pénètre le sol à deux et souvent trois pieds de profondeur, il peut bien arriver par hasard que la neige prévienne les grands froids et puisse protéger les tubercules plantés en automne; mais il y a trop de risques à courir pour que nous puissions

conseiller une semblable culture. Le meilleur moyen de prévenir la maladie des patates et d'obtenir une bonne récolte est, à notre avis, 1o de choisir un terrain sec, 2o de fumer à l'automne en se servant d'engrais consommés, 3o de semer au printemps des patates hâtives aussitôt que les terres seront assez ressuyées pour pouvoir être travaillées. Des binages et sarclages bien exécutés feront le reste.

### Remède contre la maladie de la Patate.

Enterrez vos patates aussitôt que possible après les avoir arrachées, en évitant, autant qu'il sera en votre pouvoir, qu'elles soient exposées à l'air et à la lumière. On peut les mettre dans un ancien caveau, ou les couvrir sur la terre, pour les empêcher de geler—je préfère cette dernière méthode—et garder les ainsi jusqu'au jour où vous voulez les planter—alors ayez soin de ne prendre que celles qui sont saines pour la semence—coupées ou entières comme il vous plaira—et vous serez certain d'avoir une récolte de patates saines l'année suivante, et aussi longtemps que vous suivrez strictement mes instructions. Sept années d'expérience ont prouvé l'efficacité de ce moyen. C'est ce qui m'a porté à y avoir une pleine confiance.

On peut aussi bien les conserver en les mettant dans des barils dans la cave, et en emplissant toute espace entre les patates avec du sable bien sec. Les patates arrangées de cette manière conservent mieux leurs bonnes qualités et leur bon goût que quand on les met dans une cave, comme c'est l'usage.

Les ménagères ont remarqué que les patates qu'elles prenaient dans le caveau pour les faire cuire, étaient meilleurs quand elles les prenaient dans la partie où il y avait le plus de boue, qui se fait en les faisant tomber de la charrette dans le caveau au moyen

d'un conduit. Ce fait confirme l'utilité des barrils avec du sable, pour la meilleure conservation des patates pour l'usage de l'hiver, jusqu'à ce qu'il y en ait de nouvelles. Tout cultivateur sait que la lumière, l'air, et la chaleur du soleil, chacun et tous, tendent à altérer le goût des patates, d'où l'on peut conclure que ces mêmes influences peuvent attirer et diminuer le pouvoir vital des germes, ce qui les rend sujets à la maladie.

Autrefois, la plupart des caves des cultivateurs étaient obscures, il fallait prendre une lumière pour y voir, et se guider jusqu'au baril de cidre à midi: Alors les caves étaient généralement petites, ce qui obligeait souvent les cultivateurs à garder leurs patates dans des caux pendant l'hiver. Je me rappelle comme les patates étaient bonnes quand on les prenait dans le caveau dans le printemps, et meilleures que celles que l'on prenait dans la cave. Maintenant c'est très différent. Les caves sont généralement plus grandes, plus aérées, et il n'y a plus besoin de lumière artificielle pour y aller pendant le jour. Il n'y a aucun doute que la qualité et la vitalité des patates ne soient sérieusement affectées quand elles sont dans les caves dont on a parlé en dernier lieu, car celles dont on a parlé en premier lieu ne les conservaient pas aussi bien que le caveau, comme l'observation nous le démontre clairement.

Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles je considère que mon remède, très bien connu est un sûr préservatif contre les maladies de la Patate, si on le met bien en pratique.

ASA G. SHELTON.

Wilmington 6 Oct. 1857.

## Choix du Blé-d'Inde de Semence.—Suggestions.

Les cultivateurs doivent se rappeler que la récolte du blé-d'Inde dans les deux ou trois années dernières fut loin d'être abondante. Le printemps dernier, surtout, il en pourrit une grande partie dans la terre. La perte cette année, due à cela, s'élève à plusieurs milliers de minots. Sur notre ferme, où il y avait environ 14 acres en blé-d'Inde, la perte fut très minime. Ça été le cas chez plusieurs autres que je pourrais nommer. Quelle est la raison de cette différence ? Pourquoi la graine a-t-elle crû dans un champ, et a-t-elle pourri dans un autre ? C'est là justement ce dont nous nous proposons de parler. Une grande raison pour laquelle la graine pourrit, c'est qu'elle n'est pas parfaitement venue à maturité. Une autre raison c'est qu'elle n'a pas bien séché. La graine qui n'a pas parfaitement mûri et séché, est sujette à fermenter, et la fermentation et la moisissure en détruisent la vitalité. L'automne dernier nous fîmes choisir avec soin les épis les plus mûrs, les plus gros et les meilleurs, nous les fîmes tresser et pendre dans un lieu sec. On en planta, et malgré les pluies et la boue, tout a levé—pas une graine ne manqua—et le champ passa pour un des plus beaux dans le comté. Plusieurs personnes ont eu le même succès. Ceux qui ne firent aucun choix et ne prirent aucun soin ne furent pas heureux. On planta du blé-d'Inde Roi Philippe, qui n'avait pas été tressé, dans un autre champ ; mais cette sorte de blé-d'Inde mûrissant de bonne heure et parfaitement, ce procédé n'est pas nécessaire. Il vint aussi bien que l'autre. Que les cultivateurs choisissent les épis les plus mûrs et les meilleurs, et qu'ils les tressent et les pendent, ou qu'ils les mettent en épis, dans un lieu où ils sèchent parfai-

tement, (à moins que ça ne soit des sortes hâtives,) et la récolte de blé-d'Inde sera plus certaine et plus abondante.—*Country Gentlemen.*

## Nielle sur le Blé.

La nielle semble être un parasite, dont il y a plusieurs espèces, tel que la nielle sur le blé-d'Inde, le blé, etc.—On doit considérer la poussière noire de la nielle mère comme sa graine, dont chaque particule quelque légère et imperceptible qu'elle soit peut germer et se reproduire sous des circonstances favorables. Il est difficile de dire comment ces graines peuvent s'introduire dans les receptacles du blé croissant ; mais il est probable qu'elles s'attachent aux grains du blé quand on le sème, et nous savons que, de quelque manière, elles s'attachent à la plante croissante, et se développent à la base des grains nouvellement formés quand l'épi se développe ou peut-être un peu avant que la tête ne paraisse.

Depuis ce temps-là le parasite croît et se développe, privant plus ou moins partiellement le blé croissant de la nourriture qui lui est nécessaire, et y insinuant un ingrédient funeste.

Maintenant en supposant que la nielle dans le blé vient de la graine de nielle (*Sporules*), semée avec le blé, ce que nous supposons exact, il s'en suit que si vous lavez le blé bien net avant de le semer, il n'y aura pas de nielle dans la récolte ; car quand même la saison serait chaude, pluvieuse ou autrement il n'y aura pas de nielle, à moins qu'il n'y ait de la graine pour la produire. Mais il est impossible de faire disparaître la graine de nielle totalement ; elle est trop petite pour que l'eau l'emporte et l'eau n'en détruit pas la vitalité. De là résulte l'importance de laver le blé de semence dans quelque solution qui détruise la

vitalité de ces graines (*Sporules*) que l'eau ne peut pas emporter.

Le sel, le plâtre, la chaux vive, l'arsenic, le sulphate de cuivre, et autres choses ont été recommandées.

Le premier est toujours à la main, les deux suivants sont souvent à la ferme; et nous les croyons suffisants. Si on lave la graine d'abord dans l'eau pure, ensuite dans de la semure faible, une pinte de sel dans un seau d'eau, et qu'on la sèche dans du plâtre ou de la chaux vive, (cette dernière pas trop fraîche ni en quantité, car elle affecte la vitalité du blé), nous pensons qu'il y aura peu à craindre pour la nielle et que ce procédé sera plutôt favorable que défavorable à la germination et à la croissance hâtive du blé.

---

### Chronique Agricole de Novembre.

Le métier de chroniqueur est quelque peu difficile par le tems qui court, tems de pluie et de boue s'il en fût. Les nouvelles agricoles ne circulent que par les beaux chemins, or, en ce moment nos routes sont impraticables; nos fermiers sont bloqués, s'il nous arrivo par hasard de rencontrer quelqu'habitant empêtré dans les ornières, du plus loin qu'il vous voit il vous crie "bad roads Sir," d'un ton désespéré et ne vous aborde qu'en vous faisant le récit de tout ce qu'ils ont souffert lui et son pauvre cheval dans ces chemins de malheur, faites bien de la chronique avec ça! Et bien à défaut de nouvelles nous allons aussi faire nos plaintes sur l'état du chemin, mais nous ne nous bornerons pas à en peindre le pitoyable état, nous nous permettrons de rechercher pourquoi ils sont mauvais et de proposer des moyens efficaces d'arriver promptement à leur amélioration.

Pourquoi nos chemins sont-ils impraticables au printemps et à l'automne, c'est à-

dire, pendant à peu près l'espace de deux mois? c'est tout simplement parce que l'on n'y fait aucune réparation bien comprise, aucune amélioration durable. Et pourquoi en est-il ainsi? parce que la loi sur les chemins est défectueuse.

Notre législature nous a fabriqué depuis une vingtaine d'années au moins une loi par an avec amendement et sans amendements aux lois précédentes et pourtant il n'en est résulté aucun amendement pour les chemins, et il en sera toujours ainsi, tant que la loi abandonnera la surveillance des travaux à des hommes incapables.

Chacun de nous sait comment les choses se passent dans nos campagnes. Au printemps les chemins sont inondés et défoncés par la fonte des neiges et rendus impraticables jusque vers le premier juin, à cette époque seulement les fossés commencent à être à sec, et peuvent permettre les seules améliorations reconnues utiles jusque là. Alors après avoir été bien et dûment avertis à la porte de l'église par l'inspecteur ou le sous-voyer, les habitans, les uns quinze jours, les autres trois semaines après cet avertissement, se décident à aller réparer chacun sa part. S'il y a dans la ferme un vieux serviteur incapable ou un jeune engagé faiméant, il est député par le maître avec la recommandation de prendre sous le hangar la plus mauvaise pelle qu'il pourra trouver, ce serait conscience, en effet, de hazarder un bon outil dans les roches pour le bien public, notre homme partira d'une mine renfrognée et avec sa bêche cassée va se mettre à l'œuvre d'amélioration recommandée par nos vingt et quelques lois, il enlève du fond du fossé serpentin, qui existe déjà, et qu'il se garderait bien de redresser, une couche de vase et d'herbes aquatiques de deux fois la largeur de sa bêche et d'une épaisseur de quatre à cinq pouces, et remplit de cette boue les profondes ornières tracées dans la boue du printemps. Voilà la lettre de la loi rem-

plie, la part du fermier est réparée, l'inspecteur n'a rien à objecter.

Et quelle objection pourrait-il faire ? le bon inspecteur sait-il seulement quelles sont les conditions nécessaires pour faire un bon chemin ! le sous-voyer et l'inspecteur sont pris parmi les habitants et nommés à l'élection. Sept fois sur dix il arrive que ce sont ceux dont les parts de chemins sont le moins bien entretenues, le plus souvent aussi ce sont des hommes faibles qui craignent de désobliger un tel ou un tel en le contraignant d'arranger sa part, d'autres fois nous aurons affaire à quelque brutal, qui pour se donner de l'importance et faire de l'autorité, fera exécuter par des journaliers à sa solde, et pour un prix exagéré, les réparations qu'aura négligé un fermier dans l'embarras, voilà où l'imprévoyance du législateur nous mène, dépenser du tems pour détériorer les chemins avec l'approbation des inspecteurs, toujours vexés de quitter leurs travaux pour aller recevoir des sottises du public.

Comme en parlant de la France et de ses institutions il nous est arrivé souvent de rencontrer ici des personnes qui récusent sans examen son économie sociale et politique, nous prions nos lecteurs de nous excuser si nous nous sommes permis de croire, qu'il y aurait profit pour le Canada, d'adopter un système de vicinalité à peu près semblable à celui de la France.

Ce système est très simple : chaque fermier est imposé pour un nombre de journées d'hommes et de voitures en rapport avec le nombre d'arpents qu'il possède.

Il nous serait, facile d'adopter ce mode de répartition et de dire, par exemple, que chaque fermier devra fournir chaque année, et par chaque arpent qu'il possède en front du chemin, savoir : deux journées d'homme et une journée d'une voiture et d'un cheval avec son conducteur, total pour une terre de trois arpents, six journées d'homme et trois journées d'attelage.

L'impôt une fois établi, il reste à en faire l'emploi d'une manière utile. Eh bien ! nous répétons que nos inspecteurs et nos sous-voyers sont incapables d'en tirer un bon parti, nous voudrions, que comme en France, le gouvernement nommât pour chaque comté, un ou plusieurs agents voyers chargés de diriger l'exécution des travaux d'amélioration suivant des principes établis et uniformes, et non au gré des habitants. Par les soins de cet agent expert, les cours d'eau seraient redressés et les eaux menées par une pente bien entendue dans des décharges, nos chemins, généralement trop larges, seraient ramenés à une largeur suffisante pour la circulation et d'un entretien moins coûteux, au lieu de reprendre sur les côtés du chemin la boue des fossés on la jeterait en dehors du chemin parceque jamais ces dépôts d'argile ne feront autre chose que de la boue de la pire espèce à la moindre pluie. A la place de cette boue on couvrirait la chaussée du chemin de quelques pouces de pierre cassée et enfin après cinq ou six années on aurait partout des chemins, macadamisés. Comme en France, lorsque le tems serait venu de réparer les chemins l'agent voyer muni d'un livre sur lequel est écrit le nombre de journées que doit chaque habitant, se présenterait sur les lieux et convoquerait le nombre d'hommes et d'attelages qui lui seraient nécessaires pour exécuter les travaux qu'il jugerait convenables, aux uns il commanderait des terrassements, aux autres de casser des pierres, à ceux-ci de voiturer des matériaux, à ceux-là de faire un pont, &c. &c. le tout, au vertu d'un plan et de principes bien arrêtés et sans qu'il soit loisible aux habitants de faire autrement que ce qui aurait été prescrit, à peine de voir leurs journées perdues, et de se voir condamner à en fournir d'autres en compensation.

**Variétés.**

**MOYEN DE DÉTRUIRE LES INSECTES DES CHOUX.**

Les choux attaqués par les *poux* peuvent être facilement débarrassés de cet insecte, que l'on nomme encore et plus justement puceron, et qui souvent cause de grands ravages dans les récoltes de ce très utile légume. Il suffit pour cela de les arroser à l'aide d'un pot sucre ou de tout autre vase, au moins un fois par semaine, avec de l'eau de savon qui aura servi à laver du linge. Cette aspersion détruira non seulement les pucerons mais toutes les larves habitant le légume et favorisera même sa croissance. L'expérience souvent faite en plusieurs lieux et sur différentes espèces de choux a constamment donné des résultats satisfaisants.

**Moyen de préserver les instruments de la rouille.**

Les cultivateurs doivent prendre un grand soin de leurs instruments aratoires dans toutes les saisons de l'année, mais plus particulièrement en automne et en hiver, temps où ils ne s'en servent pas. L'application de la composition suivante aux instruments sujets à la rouille est excellente : Prenez environ trois livres de saindoux et une livre d'arcanson. Faites les fondre ensemble dans une chaudière et frottez en tout le fer qui pourrait rouiller. On le fait avec une brosse ou un morceau d'étoffe ; le fer ne devient jamais humide, et partant il ne rouille pas. Si l'on a des couteaux et des fourchettes, ou autres choses de ce genre, dont on ne sert pas, qu'on les frotte avec cette composition ; ils ne rouilleront pas, et ils resteront clairs et nets pendant des années. La couche appliquée peut-être imperceptible, et néanmoins être efficace. Que chacun en garde toujours une certaine quantité sous la main. Cette préparation ne se

gâte pas, et peut se conserver pendant des mois et des années. On doit prendre du saindoux frais. L'arcanson est peu coûteux ; on peut l'avoir pour sept ou huit sous.

**Nourriture d'hiver pour les Vaches à Lait.**

En hiver leur nourriture se compose de blé d'inde, d'avoine et de foin. Fauchez une partie de votre blé d'inde vert, et laissez le lécher sans en ôter les feuilles, pour les donner à vos vaches en hiver. Coupez le et faites-le bouillir avec de l'avoine et sa paille, coupée ; ce procédé amollit le blé d'inde et les vaches le mangeront sans se faire mal aux dents, et elles digèreront facilement l'avoine bouillie.

Une barrique de nourriture fera environ trente plein seaux ou un repas pour trente vaches. Donnez leur-en deux fois par jour et autant de foin qu'ils en voudront manger.

T. C.

**CONSERVATION DU GRAIN.**

Le grain, pour bien se conserver doit être parfaitement mûr, et mis dans un lieu où il puisse rester frais et sec. On a recommandé, même pour des petites quantités quelques barils par exemple, de mettre des briques sèches dans différentes parties de la masse. Elles absorbent et retiennent toute humidité qu'il y aurait autour d'elles, et ne sont pas sujettes à chauffer où se décomposer, ce qui fait qu'elles maintiennent la bonne condition du grain dans lequel on les a mises, Nous n'en avons pas vu faire l'expérience, mais la théorie paraît plausible.

—*Exchange.*

## Suggestions pour le mois de Décembre.

N'entrez pas d'hiverner plus d'animaux que vous n'en pouvez nourrir. Soignez régulièrement tous les animaux ; tenez les dans un lieu chaud et bien abrités ; donnez leur de l'eau en quantité suffisante ; donnez chaque jour à vos moutons et à vos bêtes à cornes une portion de racines que vous mêlerez à leur nourriture quotidienne. Donnez aux chevaux de l'avoine moulue, des navets (*Rutabagas*), en petite quantité, du foin et un peu d'avoine.

Que les étables des bêtes à cornes et des chevaux soient constamment aérées, très-nettes et mettez-y de la litière.

Les animaux mangent bien le foin commun et la paille si on jette un peu de saumure dessus.

Le mois de décembre est un temps convenable pour charroyer de la cendre éteinte sur les terres qui en ont besoin. C'est un engrais efficace pour les terrains humides.

T. C.

## Economie du Bétail.

L'économie du bétail est cette partie de la science agricole qui comprend la multiplication, l'élevage, l'entretien et l'emploi des animaux domestiques utiles à l'agriculture.

Les principes de l'économie du bétail sont généraux, c'est-à-dire applicables à tous les genres de bestiaux, ou ils sont spéciaux à chaque genre.

Les premiers sont déduits des lois générales de la vie des animaux ; les seconds indiquent l'application de ces règles générales à chaque genre de bétail, selon sa na-

ture particulière et les circonstances dans lesquelles nous le plaçons.

Les notions générales comprennent l'hygiène, la multiplication et l'élevage des animaux domestiques.

On élève et l'on tient du bétail dans l'industrie agricole : 1o pour l'exécution des travaux qui nécessitent la culture des terres ; 2o pour la production de certains articles nécessaires à l'homme, tels que le lait et les produits qu'on en obtient, la chair, la graisse, la laine, la peau, etc. ; 3o enfin pour la production du fumier. Ce dernier motif est, dans l'état actuel de l'agriculture, le plus important de tous. La tenue du bétail peut être indépendante de l'agriculture ; cette dernière, à l'exception de la petite culture jardinière des environs des villes, ne peut l'être du bétail, de là cet axiome : *Sans bétail point d'agriculture*, auquel on pourrait ajouter celui-ci : *Sans un nombreux bétail, point d'agriculture lucrative*.

Quelque minime que soit le gain direct que donne le bétail, on voit toujours que les cultivateurs qui en tiennent le plus font les meilleures affaires ; partout où des vues courtes et un intérêt mal calculé ont poussé les cultivateurs à se restreindre au bétail qui leur était indispensable pour les travaux de culture et l'usage de la maison, l'épuisement du sol n'a pas tardé à diminuer la fortune des exploitants. Du reste, le bénéfice qu'on retire du bétail, de même que celui de la culture entière, croît en raison de l'extension que l'on donne à cette branche : il dépend en outre du choix et de l'emploi convenables des animaux, et enfin principalement du traitement et du régime auxquels on les soumet. Il est donc important que le cultivateur connaisse la nature des animaux domestiques à leur réussite. Les principes qu'on en déduit constituent l'hygiène des animaux domestiques.

## HYGIÈNE.

Les plantes et les animaux ont besoin, outre la nourriture, d'air, d'humidité, de chaleur et de lumière. L'absorption, l'assimilation, l'exorétion, l'accroissement, la reproduction sont des fonctions communes à ces deux classes d'êtres. Les animaux ont de plus que les plantes la *sensibilité* et le *mouvement*. Cette dernière faculté excluant les racines qui pénètrent la terre, comme appareil de nutrition, les animaux devaient pouvoir placer en eux-mêmes des provisions d'alimens. De là le premier caractère des animaux, ou leur cavité intestinale d'où le fluide nourricier pénètre les autres parties du corps par les pores ou par les vaisseaux.

Les fonctions variées du corps animal nécessitaient une organisation plus compliquée que celle des plantes, ses parties ne pouvant d'ailleurs conserver entre elles une situation fixe, le mouvement de leurs fluides ne pouvait être produit par des causes extérieures; il devait être indépendant de la chaleur et de l'atmosphère; c'est le deuxième caractère des animaux ou leur système circulatoire; il est moins essentiel que le digestif, car il manque dans les animaux les plus simples.

Les fonctions animales exigeaient des systèmes organiques inutiles aux végétaux; celui des muscles pour le mouvement volontaire, celui des nerfs pour la sensibilité; et ces deux systèmes n'agissant comme tous les autres quo par des mouvements ou des transformations de liquides et de fluides, il fallait que ceux-ci fussent plus nombreux dans les animaux, et que la composition chimique du corps animal fût plus compliquée que celle de la plante; aussi entre-t-il, comme élément essentiel, une substance de plus, l'azote, qui ne se joint qu'accidentellement dans les végétaux aux trois autres

éléments de l'organisation, l'oxygène, l'hydrogène et le carbone.

Les plantes qui ont besoin d'hydrogène, de carbone, d'une proportion moindre d'oxygène et de peu ou point d'azote, paraissent conserver de l'eau, de l'air et de la nourriture qu'elles tirent du sol et de l'atmosphère, la totalité de l'hydrogène et du carbone et une partie seulement de l'oxygène; elles exhalent le reste sous l'influence de la lumière. Les animaux, qui ont, outre l'eau et l'air, pour nourriture médiate ou immédiate le composé végétal, doivent, pour en ramener les principes à leur composition propre, se débarrasser du trop de carbone et d'hydrogène, et accumuler davantage d'azote; c'est ce qu'ils font dans la respiration par le moyen de l'oxygène de l'atmosphère qui se combine avec l'hydrogène et le carbone de leur sang, et s'exhale avec eux sous forme d'acide carbonique et d'eau. L'azote, de quelque part qu'il pénètre dans leur corps, paraît au contraire y rester en grande partie.

(A continuer.)

## AUX CULTIVATEURS !

PIERRE DUFRESNE,  
FABRICANT DE CHAUSSURES,  
À BON MARCHÉ,  
En GROS et en DETAIL,  
NO. 123,

Coin des Rues St-Gabriel et Notre-Dame,

ENSEIGNE DE LA PETITE BOTTE ROUGE.

Septembre 1857.

## RAPPORT MITEOROLOGIQUE MENSUEL

Septembre 1857.

## BAROMETRE.

Hauteur moyenne du baromètre, ramené à la température de..... 32° 29 8/12

Hauteur maxima le 7..... 30° 179

Hauteur minima le 23..... 29° 494

Différence entre les extrêmes. 0° 685

## THERMOMETRE.

Température moyenne du mois 57° 47

Température maxima..... 91° 4

Température minima..... 30° 4

Différence entre les extrêmes. 61° 0

Moyenne de l'humidité..... 0° 823

Intensité maxima des rayons solaires..... 121° 2

Température due à la radiation terrestre..... 29° 8

Somme de l'évaporation en pouces..... 2 p. 48

Pluie tombée pendant 11 jours se montant à 4,171 pouces, à a plu 45 heures 4 minutes, accompagné de tonnerre pendant 3 jours.....

Vent dominant S. O.....

Vent le plus rare N.....

Vent violent le 29—Vitesse à l'heure en miles..... 15 m. 43

Vitesse du vent, nulle le 4... 0 10

Ozone en grande quantité....

Aurore boréale visible pendant 5 soirs.....

## LIVRES

A

## BON MARCHÉ.

MANUEL ELEMENTAIRE et pratique de l'art agricole ou notions pratiques sur l'agriculture ; dédié aux maîtres d'éducation et à la population rurale du Bas-Canada, par un membre du Clergé Canadien. 1 vol. in-12 de 32 pages. Broché 0 1 0

LES VIEILLES CANADIENNES ; traité élémentaire d'agriculture approuvé par la société d'agriculture du Bas-Canada, et le Surintendant de l'Instruction Publique. Par Fra. M. P. Ossaye. 1. vol. in-12 de 152 pages broché. 0 7 5

LE PARFAIT JARDINIER moderne, mis à la portée de tout le monde par M. De Salvergne 1 vol. in-12 de 168 pages. 0 7 6

LE VERTABLE et parfait Bouvier moderne, contenant l'art de connaître, élever, soigner et guérir tous les animaux domestiques, etc. 1 vol. in-12 de 172 pages, broché. 0 7 6

Et tous les autres livres classiques en usage dans les écoles, collèges, ainsi que toute sorte de fournitures,

En vente chez

BEAUCHEMIN & PAYETTE.

127, Rue St.-Paul.

Sept. 1857.

N. B. Les municipalités de paroisse trouveront tout ce qui leur faut pour leurs bureaux : tel que Registres, Rôles d'évaluation, et de perception, blancs de compte, de légal et de Saisie. Tel que le nouvel amendement à la loi l'exige.

## Pharmacie du Dr. Picault,

42, RUE NOTRE-DAME,  
MONTREAL.

ON trouve à cette Pharmacie toutes les Médecines les plus en renom pour les maladies des Chevaux et des Bêtes à Cornes.

— AUSSI —

Consultations et traitement de toutes les maladies par les Drs. Picault père et fils. Médicaments de toute espèce. Remèdes à Patente française, etc.

September 1857.

**Marché Bonsecours.**

**PRIX DES DENRÉES.**

1er décembre 1857.

	s.	d.	s.	d.
Farine par quintal...	15	6	à 16	3
Farine d'Avoine do..	12	0	12	6
Blé-d'Inde do..	0	0	0	0

**GRAIN.**

Blé par minot.....	2	6	3	1½
Orge do .....	3	4	3	9
Pois do .....	3	6	3	9
Avoine do .....	1	8	1	10½
Sarasin do .....	2	0	2	3
Blé-d'Inde do .....	0	0	0	0
Seigle do .....	0	0	0	0
Lin do .....	5	0	5	6
Mil do .....	9	0	10	0

**VOLAILLES ET GIBIER.**

Dindons vieux "couple.	9	0	10	0
Dindons jeunes, do ..	3	0	5	0
Oies do ..	4	0	6	0
Canards do ..	2	0	2	6
Do sauvages do ..	2	0	2	9
Volailles do ..	2	9	3	0
Poulets do ..	1	8	3	0
Perdrix do ..	2	3	2	6
Lièvres do ..	1	0	1	3

**VIANDES.**

Bœuf par livre.....	0	4	0	9
Lard do .....	0	7	0	8
Mouton par quartier..	5	0	8	9
Agneau do ...	3	0	4	0
Veau do ...	5	0	15	0
Bœuf par 100 livres..	35	0	40	0
Lard frais do ...	35	0	40	0

**PRODUITS DE LA LAITERIE.**

Beurre frais par livre.	1	0	1	3
" salé do ...	0	9	0	9½
Fromage do ...	0	6	0	8

**VÉGÉTAUX.**

Fèves amér. par minot	0	0	0	0
" canadiennes do.	7	0	7	6
Patates par poches...	3	0	3	9
Navets do ....	3	0	3	3
Oignons par tresse...	0	4	0	6

**SUCRE ET MIEL.**

Sucro d'érable par liv.	0	6	0	6
Miel do ..	0	7½	0	8

**DIVERS.**

Lard frais par livre...	0	7	0	8
Œufs frais par douz...	0	8½	0	9
Plie par liv re.....	0	4	0	0
Morue fraîche par liv.	0	3	0	0
Pommes, par quart...	10	0	20	0
Oranges, par boîte...	0	0	0	0

**Re-Organisation**

DES

**SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE**

DANS LE

**BAS-CANADA.**

AVIS est par le présent donné que toutes les Sociétés d'Agriculture de Comté dans le Bas-Canada, devront se ré-organiser sous l'Acte 20 Vic. Chap. 49. Sect. 4. "La première assemblée dans chaque Comté sera convoquée par le Prêfet du Comté au Chef-Lieu, quand il n'y aura qu'une société, et à l'endroit le plus public dans les limites respectives de chaque société, quand il y aura deux sociétés dans un comté, dans la troisième semaine de Janvier mil huit cent cinquante huit, après avis du temps et du lieu de telle assemblée, dans les journaux du Comté, ou par placards mis en différentes places dans le Comté, au moins une semaine avant, et la société, qui sera là et alors organisé, sera considérée la société d'agriculture du Comté."

Une copie des procédés de telle assemblée, certifiée par le Prêfet du Comté, le Président et le Secrétaire sera immédiatement envoyée à la chambre d'Agriculture à Montréal.

Par ordre

**T. CHAGNON,**

Secrétaire Pro tempore

Chambre d'Agriculture

Bas-Canada.

Montréal 1er Décembre 1857.



## BUREAU DES TERRES

De la Couronne.

### AVIS.

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ qu'à peu près neuf mille acres de terre dans le 5e., 6e., 7e., 8e., et 9e., Rang du Township de Chertsey, Comté de Montcalm B. C., seront offerts en vente à ceux qui désireront s'y établir, le et après le TRENTEME jour du mois prochain, à raison de 1s 6d. l'acre.

La demande devra être faite à ALEX. DALY, écuier, Agent à Rawdon dans le dit Comté.

Nov. 1856.

## INFIRMERIE-VÉTÉRINAIRE

DU

### DR. FELIX VOGELI

Médecin Vétérinaire breveté des Ecoles de France, ancien Vétérinaire en chef de Cavalerie et d'Artillerie de l'armée française. Guérison prompte et radicale de toutes les maladies curables des chevaux et du bétail, 11, rue Bonsecours, Hôtel du Peuple, Montréal. Commission pour l'achat et la vente des chevaux.

Octobre 1857.

## TRES RECOMMANDABLE.

LA Librairie de M. J. B. ROLLAND se distingue très avantageusement par le plus complet et le plus grand assortiment de

Livres d'Agriculture et autres,

Papeteries,

Imageries, etc.,

que l'on puisse trouver à Montréal, les prix de ses Marchandises font concurrence aux autres maisons.

Septembre 1857.

## THOMAS COUILLARD, IMPORTATEUR,

No. 167, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LES Cultivateurs trouveront toujours chez lui une foule d'Instruments d'Agriculture et d'Horticulture, tels que Bêches, Râteaux, Faux, Fauilles, Pelles, Soes de Charrues, Fourches, Houes, Sarcloirs, Rots, etc.

—AUSI—

Chaudières à Sucre et à Potasse, Poêles de toutes sortes, Fourneaux avec Chaudières, toutes sortes d'objets en fonte et un grand assortiment de

### Quincallerie.

Nov. 1857.

## POMPES A INCENDIE SUPERIEURES

DE

### Lepage.

M. LEPAGE est prêt à manufacturer des Pompes à Incendie pour la ville et la campagne à des prix variant de \$20 à 2000.

—AUSI—

Engins Portatifs et Stationnaires, pour bateaux à vapeur, qu'il garantit supérieurs à tous ceux qui sont construits de façon à ne prendre que peu de place et pouvoir fonctionner en tout temps.

Les Pompes à Feu sont bien connues pour être les meilleures pompes à suction, et on les trouvera toujours en état de fonctionner.

Conditions libérales accordées à ceux qui enverront des ordres pour Pompes à Incendie de la campagne.

N. LEPAGE,

Ruelle St. Edouard, Montréal.

Il se charge de confectionner en Bois et en Cuivre tous patrons et modèles pour Machines compliquées, Inventions nouvelles, et qui seront exécutés d'après les plans, et de la manière la plus parfaite.

N. LEPAGE,

Ingénieur et Fabricant de Pompes à Incendie  
Septembre 1857.

## LIVRES NOUVEAUX.

ABRÉGÉ DE

### L'Histoire du Canada,

à l'usage des maisons d'éducation

PAR

F. X. GARNEAU.

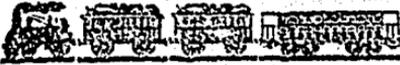
1 vol. in-12, relié

18s. 6d. dos.

En vente chez

BEUCHEMIN & PAYETTE.

Sept. 1857.



NEW-YORK ET BOSTON.

ROUTE DE LA MALLE.

CHEMIN DE FER

DU

CHAMPLAIN ET ST. LAURENT

ET

MONTREAL ET NEW-YORK.

A partir de Mardi, le 26 Octobre, le Vapeur traversier *Iron Duke* partira de Montréal à 2 heures de l'après-midi pour St. Lambert où les voyageurs prendront les chars de Rouses Point, et de ce dernier endroit ils pourront se rendre directement à Boston ou à New-York.

Les passagers par ce convoi arrivent à Boston et à New-York le lendemain après-midi.

Un convoi du Chemin de Fer de Montréal et New-York part de la station de la rue Bonaventure à 3 heures de l'après-midi. On se rend directement jusqu'à Plattsburgh. — A Moers on peut prendre les chars de Rouses-Point et d'Ogdensburgh.

Ceux qui veulent prendre le premier convoi de Rouses Point pour Boston et New-York doivent s'y rendre le soir précédent par le train partant de St. Lambert à l'arrivée du vapeur *Iron Duke* qui quitte Montréal à 4 1/2 de l'après midi.

Le service entre Montréal et Lachine se fait aux heures suivantes :

Départ de Montréal.	Départ de Lachine.
7.15 A. M.	8.00 A. M.
8.30 A. M.	9.00 A. M.
12.00 A. M.	12.30 M.
3.00 P. M.	4.00 P. M.
5.00 P. M.	5.30 P. M.
6.20 P. M.	7.00 P. M.

Pour plus amples renseignements l'on est prié de s'adresser, aux bureaux respectifs des sociétés au No. 67, rue des Commissaires, et à la station de la rue Bonaventure.

23 oct. 1857.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

DIVISION OUEST.

CHANGEMENT DE CONVOIS.

DEPUIS et après LUNDI, le 2 NOVEMBRE, les Convois quittent la Pointe St. Charles comme suit :

Convois Exprès pour Toronto..... 8.00 A. M.  
Convoi mêlé pour Kingston et les Stations intermédiaires..... 11.20 A. M.  
Convoi de la Malle du soir pour Toronto, à..... 6.30 P. M.  
Pour autres détails, voir les Tableaux des heures du départ de la compagnie.

NOTE.—Les Convois de la Malle du soir quittent Montréal et Toronto les amedis soirs, passent la nuit à Kingston, et partent le Jeudi matin à l'heure ordinaire.

S. P. BIDDER,  
Gérant-général.

18 nov. 1857.

DÉPENSEZ BIEN VOTRE ARGENT.

\$30,000

DE

PELLETERIES DE PRIX

QUI SERONT VENDUES

EN GROS ET EN DÉTAIL,

A DES PRIX RÉDUITS,

LUNDI, LE 2 NOVEMBRE.

Les Sous-agnés ont résolu d'offrir leur immense Fonds de Magasin d'articles manufacturés en Gros et en Détail à des prix réduits, consistant en un assortiment général de Casques, Victorines, Gantelets, Gants, Mitaines, Manchons et Poignets, Surtoits, etc.

Ceux qui auront besoin de Pelleteries trouveront en examinant ce fonds une réduction garantie d'au moins trente pour cent.

Toutes les marchandises sont marquées en chiffres ordinaires.

Vente pour argent comptant seulement et un seul prix.

N. B.—Toutes Marchandises achetées peuvent être remises sous trois jours si elles ne sont pas trouvées satisfaisantes au goût de l'acheteur et l'argent sera remis.

WM. & J. C. THOMPSON,

257, rue Notre-Dame,

Vis-à-vis Morison, Cameron & Empey,

Et J. & M. Nicholls, Marchands.

13 nov. 1857.



## Bureau d'Agriculture et de statistiques

Toronto, 23 juillet 1857.

**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL**, a bien voulu approuver le mode de distribution du FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES TERRES prescrit par l'Ordre en Conseil publié ci-dessous, dans l'espoir d'arriver par là à un emploi judicieux et économique de ce fonds.

Le premier fonctionnaire de chaque municipalité recevra du Département une circulaire donnant le chiffre de la somme mise à la disposition de la Municipalité.

Comme la saison la plus propice de l'année pour procéder aux améliorations auxquelles le fonds est destiné est proche, on recommande de faire aussitôt que possible les apprêts pour l'allocation de cet argent.

L'Ordre en Conseil est comme suit :

Il est ordonné que le Fonds provenant de la vente des terres dans chaque commune particulière ou dans tout autre Municipalité, pouvant être employé à l'usage du fonds formé en vertu de l'article 14 de la loi 16 Vict. ch. 159, et n'ayant pas encore reçu de destination, soit employé à la construction, à l'entretien, aux réparations ou à l'amélioration des routes ou ponts dans chacune de ces Communes ou autres Municipalités, respectivement, et soit, dans ce but, réparti et disposé par l'intermédiaire du Conseil Municipal de chacune de ces Communes ou Municipalités. Chacun de ces Conseils devra envoyer un rapport au bureau d'Agriculture, relativement au mode de dépenser cet argent, le PREMIER JOUR DE JANVIER ET DE JUILLET de chaque année, et on tout autre temps dans le délai du dix jour après en avoir reçu l'ordre du Département.

(Certifié)

W. H. LEE,

G. C. E.

P. M. VANKOUGHNET,

Ministre de l'Agriculture.



## Bureau d'Agriculture et de statistiques.

Toronto, 25 Juillet 1856.

### Aux Emigrants et autres Personnes cherchant des Torres à Coloniser.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL a ouvert dernièrement TROIS GRANDES LIGNES DE CHEMIN, sur le point d'être terminées, et a fait arpenter et préparer pour la colonisation les terres traversées par ces routes ou situées dans leur voisinage immédiat.

Les routes telles qu'elles sont désignées par les agents du gouvernement envoyés respectivement dans ces localités pour donner des renseignements aux colons, sont connues sous les noms de "CHEMIN DE L'OUTAOUAIS et D'OPEONGO," "CHEMIN D'ADDINGTON et CHEMIN D'HASTINGS."

### Le Chemin d'Outaouais et d'Opeongo

commence à un point sur la rivière de l'Outaouais connu sous le nom de FERRAL, un peu au-dessus du confluent Bonne Chêve, et se dirige vers l'Ouest, passant dans la partie septentrionale du comté de Renfrew.

L'administration compte relier ce chemin à une ligne projetée connue sous le nom de "Ligne de Bells," conduisant au lac Muskako et au lac Huron par un embranchement qui partira de la route d'Opeongo, dans la commune de Brudnell, à une distance d'environ 53 milles de la Rivière Outaouais formant avec la ligne de Bell un grand chemin ou artère principale de l'Outaouais au lac Muskako, d'une longueur de 171 milles passant dans le cœur du territoire de l'Outaouais et de celui de Huron, et ouvrant à la colonisation une contrée aussi riche que vaste.

Ce chemin, et le pays qu'il traverse, à présent ouvert à la colonisation, sont d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M.

J. P. French, résidant au Mont Saint Patrice près de Renfrow, sur la route d'Opeongo, à quelques milles des terres à concéder. Pour arriver à la contrée dont M. French à l'administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Outaouais jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de là par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

### La route d'Addington

commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint's Mills, dans Kaladar, se dirige presque en droite ligne vers le nord jusqu'à la Rivière de Madawaska, à une distance de 35 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Outaouais et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Pery qui, à cause de ses fonctions vient d'établir sa résidence dans le village de FLINT'S MILLS. On a déjà arpenté et disposé pour la colonisation cinq Townships d'un terrain supérieur dans les limites de cette agence et situés au nord du lac Massanoka, s'étendant jusqu'à la rivière de Madawaska. Ces townships sont nommés respectivement Abinger, Danbigh, Ashloy, Effingham, Anglesea et Barrie.

La route directe pour arriver à cette contrée part de KINGSTON dans le Haut-Canada, de là jusqu'à NAPANEE, par terre ou par eau, et ensuite vers le nord jusqu'au Township de Kaladar dans le village de FLINT'S MILLS où réside M. Pery.

### Le Chemin d'Hastings

presque parallèle à celui d'Addington, en est éloigné d'environ 32 milles en allant vers l'Ouest. Ce chemin commence dans le nord du comté d'Hastings et se dirigeant presque en droite ligne vers le nord, rencontre à une distance de 74 milles la ROUTE DE L'OUTAOUAIS et D'OPEONGO avec ses embranchements.

M. M. P. Hays, résidant dans le village d'Hasting, dernièrement appelé Madoe, à environ 23 milles nord de la Commune de Belleville, est l'agent du gouvernement pour ce district. Le chemin entre ces divers points est en bon état. La terre à concéder par la Couronne dans cette agence s'étend de 15 à 70 milles au nord du village d'Hastings. Le chemin qui traverse cette vaste campagne est praticable sur une longueur de 40 mille et le sera bientôt jusqu'à

30 milles plus loin, de sorte que les colons peuvent s'y rendre ou en revenir sans difficulté, trouver de plus un marché pour leurs produits et toutes les facilités pour le transport de leurs provisions, qu'ils trouveront en abondance dans le village d'Hastings, où réside l'agent du gouvernement.

La route la plus directe pour se rendre dans ce district, à présent accessible, part de KINGSTON, dans le Haut-Canada, de là par bateau-à-vapeur au haut de la Baie Quinté jusqu'à Belleville, à une distance de 56 milles, et ensuite par un bon chemin de 23 milles jusqu'à Hastings.

Dans le but de faciliter la colonisation du pays et de pourvoir à l'entretien des routes déjà ouvertes, le gouvernement a permis des concessions de terres gratuites, la long de ces routes, n'excédant pas CENT ACRES chacune, et faites sur demande aux agents locaux dans ces

### CONDITIONS :

Le colon sera âgé de dix-huit ans au moins.

Il prendra possession du terrain qui lui aura été alloué dans le délai d'un mois et mettra en culture dans les quatre premières années au moins douze acres de terre. Il construira une maison (d'au moins 20 pieds de long sur 13 de large), et résidera sur sa ferme jusqu'à ce que les conditions de la concession aient été remplies. Alors seulement il aura le droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à ces terres et préférant résider ensemble, seront exemptes de l'obligation d'élever une maison et de résider sur chacun de leurs lots (à l'exception de celui où elles s'établiront), pourvu toutefois qu'elles nient défriché l'étendu de terre spécifiée sur chacun de ces lots. Faute de se conformer à ces conditions, on cessera d'avoir droit à la terre concédée, et elle sera vendue ou donnée à un autre.

Les chemins ayant été ouverts par le gouvernement, les colons seront requis de les tenir en bon état.

Les agents locaux dont les noms et lieux de résidence ont été déjà donnés, fourniront au colon tous les renseignements désirables.

LA MAISON EN TRONC, que le gouvernement veut voir élevée sur chaque terre concédée peut être construite en quatre jours par cinq hommes. Les voisins se font généralement un devoir d'aider les nouveaux colons à construire ces cabanes sans rétribution, et en ce cas, les frais de construction sont très peu de chose. Les toits peuvent

être reconvertis d'écorce et les espaces entre les troncs remplis avec de la terre délayée et ensuite blanchie. On obtient une habitation convenable propre et aussi chaude qu'une maison en pierre.

Les terres mises à la disposition du colon se trouvent dans des parties du Haut-Canada, dont le climat et le sol permettent d'obtenir d'abondantes récoltes de blé d'hiver, d'excellente qualité et de bon poids, ainsi que tous les autres produits de fermes obtenus dans les meilleures parties de la Province et les plus anciennement cultivées.

Naturellement, dans une campagne si vaste, il se rencontre plusieurs qualités de terrains, et certaines parties offrent un sol bien supérieur à d'autres; mais les bonnes qualités dominent. Les terres longeant les trois routes dont il a été question sont à peu près semblables pour la qualité et la nature du sol, et couvertes de toute espèce de bois, les uns de bois dur, d'autres de grès sapins.

L'eau destinée aux usages domestiques est partout très abondante, et il se trouve en divers lieux des cours d'eau et des chutes qu'on pourrait utiliser pour les fabriques.

Les terres bien boisées sont presque toujours les meilleures. Les cendres de trois acres—bien soignées et protégées contre l'humidité—donneront un baril de potasse valant de 6 à 7 louis. Le capital nécessaire pour faire de la potasse n'est pas considérable et le procédé est à la fois simple et facilement compris.

La dépense encourue pour défricher et enclore des terres bien boisées—évaluant le prix du travail au plus haut chiffre—est d'environ QUATRE LOUIS par acre, somme que la première récolte de blé produira presque. Quant aux barres de barrières, on les trouvera en abondance sur ces terres.

Du cette façon, un colon possédant un capital de 25 à 30 louis, selon le nombre de personnes de sa famille, peut se trouver bientôt à l'aise et retirer un magnifique revenu de ses premières avances. Quant à l'honneur seul, capable de travailler et possédant bonne volonté, il ne lui faut guère d'autre capital que son propre bras armé d'une hache. Il peut consacrer une partie de l'année au défrichement de sa terre, et employer les autres saisons à travailler dans les scieries de bois où il trouvera un salaire libéral.

Le climat de cette partie du pays est essentiellement bon. La neige ne tombe jamais en assez grande abondance pour empêcher les communications et, au contraire, elle permet au fermier de charrier son bois de chauffage de la forêt à sa maison pour sa provision de l'hiver prochain; de porter ses produits au marché et de faire ses provisions pour les jours à venir. Cette neige qui recouvre le pays en entier sert non-seulement

à faciliter les communications, mais elle fertilise aussi le sol.

Dans toutes les localités dont il est question, le colon trouvera toujours un bon marché pour le surplus de ses produits, car les nombreux établissements de bois (parcs dans ces pays, consomment en très grandes quantités les produits des fermes de toute espèce.

Au taux des progrès faits par le Haut-Canada pendant les dix dernières années, la valeur des propriétés double en moyenne chaque dix ans, sans parler des améliorations qui peuvent être faites par les colons.

Dans plusieurs comtés la valeur des terres livrées à la colonisation a quintuplé dans la même période, mais en moyenne, selon les statistiques du Haut-Canada, la valeur des propriétés double tous les dix ans et ce n'est pas trop d'espérer que ce taux se maintiendra encore pendant plusieurs années.

Les campagnes dont l'accès est facilité par ces chemins sont toutes voisines de la partie méridionale de la grande région de l'Outaouais, ou comprises dans cette contrée s'étendant le long des lacs Huron et Nipissing et de la Rivière de l'Outaouais—pays immense dont les ressources demandent à présent et obtiendront rapidement le plus vaste développement.

LA CONTREE DE L'OUTAOUAIS, située au sud du lac Nipissing et de la grande Rivière de l'Outaouais et renfermant la plus grande partie des terres livrées à la colonisation, pourrait nourrir une population de huit millions d'habitants, et devient l'objet de l'attention générale à mesure que se remplissent les parties les plus occidentales du Canada.

Le Parlement du Canada a pendant sa dernière session octroyé une charte à une compagnie pour la construction d'un chemin de fer, passant à travers ce pays de l'Outaouais, des bords du lac Huron jusqu'à la ville de l'Outaouais, et de là se dirigeant vers l'Est. On a de plus commencé à étudier la Rivière de l'Outaouais avec le pays qui l'avoisine. Ces études, qui seront terminées dans le courant de l'année, ont pour but de s'assurer s'il est possible de rendre la rivière de l'Outaouais navigable et par quels moyens on pourrait le relier au lac Huron de manière à permettre aux bâtiments de se rendre par cette route abrégée des eaux les plus occidentales dans celle du Saint-Laurent et de l'Océan. S'il est fait allusion à ces travaux projetés, c'est pour faire voir que l'attention du gouvernement, du parlement et du peuple du Canada s'est tournée vers cette partie importante de la Province.

P. M. VANKOUGHUET.

Ministre de l'Agriculture.

Novembre 1857.